



QUESTIONNAIRE A JOINDRE A UNE LETTRE EN CONTESTATION OU EN REPOSE A UNE DEMANDE DE TAXATION EN MATIERE D'HONORAIRES D'AVOCAT

Nom et prénom :

Adresse :

Tel. :

Adresse e-mail :

Nom et prénom de l'avocat :

Nom et prénom de la partie adverse (si connu) :

Nom et prénom de l'avocat adverse (si connu):

1. A quelle date avez-vous chargé votre avocat de vos intérêts ou avez eu le premier rendez-vous ?
2. Quelle(s) mission(s) avez-vous confiée(s) à votre avocat (ex. : assignation devant un tribunal, convocation devant un tribunal, conseils juridiques...) ?
3. Avez-vous signé une convention d'honoraires ou une lettre de mission ?
(si oui, merci d'en joindre une copie à votre courrier)

oui

non

4. Combien de fois avez-vous été reçu(e) par votre avocat ?
(merci de préciser les dates et durées des rendez-vous)

–

–

–

5. Combien de courriers avez-vous

– reçus de votre avocat ?

– envoyés à votre avocat ?

(merci d'en joindre la(les) copie(s) à votre courrier)

6. Avez-vous reçu des factures de votre avocat ?
(si oui, merci d'en joindre la(les) copie(s) à votre courrier)

oui

non



Si oui, à quelle(s) date(s) et pour quel montant ? Les avez-vous payées ?

- € oui non
- € oui non
- € oui non
- € oui non
- € oui non

7. Avez-vous reçu une facture définitive récapitulative ?
(si oui, merci d'en joindre la copie à votre courrier)

oui non

8. Contestez-vous :

– le principe

et/ou

– le montant

Merci de retourner ce questionnaire, accompagné de deux* copies papier des pièces sollicitées ci-dessus (lettre de réclamation ou réponse, jugement(s), factures, courriers et mails, ...) par courrier postal :

- soit recommandé avec accusé de réception dans le cadre d'une contestation d'honoraires (selon l'art. 174 et suivants du décret n°91-1197 du 27 novembre 1991 modifié... « La réclamation ou la demande de fixation des honoraires est adressée au Bâtonnier de l'Ordre des avocats du Barreau concerné par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre récépissé »).
- soit simple dans le cadre d'une réponse à une demande de taxation d'honoraires de l'avocat (*dans ce cas, un seul exemplaire papier des pièces est nécessaire)

à l'adresse suivante :

**Madame le bâtonnier Agnès HAUCIARCE-REY
Maison de l'avocat - 22 avenue de la Légion Tchèque - 64100 BAYONNE**

et en transmettre une copie scannée sur la messagerie :

contact@avocats-bayonne.org

Pour plus d'informations : ☎ 05.59.59.27.72 (9h30-12h)
(10h-12h en été sauf semaine du 15 août)
Site internet : www.avocats-bayonne.org

Fait à (ville)

le (date)